

Termes de Références

CONCOURS

Inov'Tech Africa

2ème Edition

## **Préambule**

Selon un constat général, le génie africain a du mal à s'affirmer dans la quasi-totalité des secteurs clés du développement. Or, le potentiel reconnu aux africains est un secret de polichinelle, en témoigne les nombreuses prouesses scientifiques et technologiques dont la paternité leur est reconnue. Cependant, nombre de ces découvertes dont la plupart date de l'antiquité ne sont pas mis à jour et certains sont laissés aux oubliettes. Ainsi, les outils de travail agricole de transformation et de transport sont restés tels qu'ils sont depuis leur invention donnant l'impression que les nouvelles générations ne sont ni inventives ni innovatrices. Depuis quelques années, une nouvelle génération plus entreprenante tente tant bien que mal de corriger ce manquement. Cependant, le constat général est que la majeure partie des innovations, loin d'avoir pour objectif de faciliter la vie quotidienne de la population, ressemble plutôt à des opérations de communications visant à se faire connaître par la communauté internationale. On note également un manque d'accompagnement technique et financier sur le plan local, ce qui fait que la plupart des jeunes finie par s'expatrier entraînant des pertes énormes à notre continent. Fort de ce constat et dans le but d'inciter à plus d'innovation technologique utile, un concours est lancé à l'endroit de la population afin de dénicher, accompagner et mettre à échelle les innovations répondant aux réalités africaines conçues avec des matériaux locaux et des pièces issues de la récupération.

### **I. Contexte et Justification**

L'Agriculture dans nos pays africains est restée archaïque depuis des décennies ; la houe, la coupe-coupe, la daba... sont restés tels quel sans connaître d'amélioration depuis leur invention. Ce constat est le même dans les autres secteurs entraînant la pénibilité des travaux et autres activités quotidiennes.

Devant les difficultés rencontrées par la plupart des pays africains dans le financement de la modernisation de la vie courante (achat de tracteurs, construction de route, conceptions des moyens de transport ultra modernes) et eu égard au fait que certaines politiques de modernisation d'activités (mécanisation de l'agriculture...) concourent à accentuer le taux de chômage dans les pays (financement de la main d'œuvre dans le pays producteur de l'engin), il urge de réfléchir à la fabrication et à l'amélioration des outils et autres matériels d'utilités publiques propres aux africains et qui sont adaptés à nos réalités.

Sur cette voie et vu les problèmes de financement signalés plus haut, sans oublier le retard technologique qui bloquent certaines innovations, la récupération des déchets ainsi que l'utilisation des matériaux locaux paraît une piste facilement explorable.

C'est ainsi que l'ONG ASDI, organise ce concours qui vise à promouvoir la création ou l'amélioration des outils usuels afin de répondre plus efficacement aux besoins des populations africaines. Les matériaux qui rentreront dans la conception de ces outils devront être tirés aussi bien des pièces issues de la récupération que produits localement qui devront avoir une utilité avérée. En d'autres termes, les concurrents devront concevoir des outils dont l'usage devra être d'une utilité sociale (Hély et Moulévrier, 2013).

Le concours veut inciter la jeunesse à penser et repenser les nombreux outils et équipements dont les africains font usage depuis des lustres et qui ne répondent plus aux réalités africaines actuelles ou qui ont cessé de le faire compte tenu de l'évolution. Il est alors question de

proposer des équipements qui contribuent à résoudre des particularités propres aux sociétés africaines tout en contribuant à protéger l'environnement.

## **II. Les domaines d'intervention.**

Au total trois domaines ont été retenus à savoir :

### **A. Agriculture et Elevage :**

Dans ce premier champ, les participants devront inventer, améliorer ou transformer des outils/Équipements existants ou non qui participent à la production ou à la transformation des produits.

#### **1. Production**

Les innovations proposées à ce niveau devront contribuer à l'amélioration des outils anciens, à l'adaptation des nouveaux outils aux réalités africaines afin de faciliter les travaux champêtres et les rendre moins pénibles tels que :

- Irrigation et Drainage
- De labour, Buttage et billonnage
- Activité d'arrosage
- Alimentation, abreuvement, gestion de l'élevage
- De semis, récolte, séchage, Stockage, ensachage
- Etc.

#### **2. Transformation**

Concernant ce volet, les équipements doivent intervenir dans la facilitation d'un certain nombre d'activités. Ils peuvent par exemple rentrer dans :

- La transformation des grains en poudre (moudre les grains)
- Abattage d'animaux
- La transformation de la viande (pour hacher ou sécher, ou rôti, etc.)
- La fabrication de la nourriture pour animaux
- Etc.

#### **3. Commercialisation**

Innover dans le processus de commercialisation des produits locaux

Il faut retenir que l'idée est d'améliorer tous ces outils, tout en innovant.

### **B. Electronique et Electroménager :**

A ce niveau, il s'agit de primer tous jeunes fabricants de matériels locaux (prise électrique, ventilateur, des rallonges système de climatisation, torches et autres). Le design, la forme, la facilité d'utilisation et de multiplication, l'utilité et la qualité du produit sont les quelques critères d'évaluation.

## **C. Energie**

A ce niveau il est question de faire la promotion de toutes les innovations qui vise la production, le transport et l'utilisation efficiente de l'énergie. La question que l'on se pose par exemple est de savoir comment faire pour que les fabricants de pain puissent avoir des fours moins énergivores ou comment améliorer le système de production de charbon pour plus d'efficience. Sans oublier l'énergie éolienne ou du biogaz, toutes propositions d'équipements visant à promouvoir l'efficacité énergétique pourront concourir dans ce volet.

## **D. Transport**

Sur ce plan, le concours veut primer toutes innovations ; allant dans le sens de la facilitation de la mobilité des personnes et des biens et l'accès aux lieux très reculés, respectueuses de l'environnement et à moindre coût. Il s'agit d'innover dans les transports en proposant des prototypes ou en améliorant les modes de locomotion (pousse-pousse, tricycles, vélo, etc...). Le tout est d'arriver à imaginer un produit qui puisse permettre l'accès à tous les milieux et qui sort de l'ordinaire.

Ces quatre champs constituent les domaines ouverts pour le concours.

- Les dossiers de candidature
  - Les documents officiels du concurrent : Naissance, carte d'identité ou d'électeur
  - Les documents attestant du niveau d'étude du candidat (facultatif) : Attestation, relevé de note
  - Un dessin, une photo ou une petite vidéo du candidat présentant ou expliquant les propriétés, l'utilité et la nécessité de l'innovation (pas plus de 2 minutes et n'excédant pas 10 Mo de capacité).

## **III. Objectif général :**

Ce concours vise à identifier, recenser et vulgariser les diverses innovations utiles afin de les accompagner dans le processus de financement, de multiplication et de vulgarisation.

### **1. Objectifs spécifiques :**

- ✓ Identifier et répertorier les innovations
- ✓ Encourager la création de nouveaux outils pour faciliter la vie des populations
- ✓ Attirer l'attention des décideurs et les bailleurs sur les potentialités du génie africain
- ✓ Impulser le génie et le talent des jeunes qui s'essayent aux innovations technologiques
- ✓ Financer et labéliser les inventions « made in Togo » avec l'accompagnement de l'ONG ASDI et partenaires
- ✓ Accroître la visibilité des produits technologiques togolais et informer la population sur leur disponibilité
- ✓ Encourager la récupération et la réutilisation des déchets divers
- ✓ Trouver des parrains à chaque candidat

## **2. Les Résultats à atteindre**

- ✓ Les innovations sont connues et répertoriées
- ✓ Des nouveaux outils sont créés et prêts à faire objet d'utilisation
- ✓ Les décideurs et les bailleurs ont connaissance des potentialités du génie africain
- ✓ Plusieurs inventions sont labélisées et l'obtention de leur brevet est lancée avec l'appui de l'OND ASDI et partenaires.
- ✓ La population togolaise a connaissance de la disponibilité d'équipements originaux et adaptés
- ✓ La récupération et la réutilisation des déchets divers est adopté par les populations

## **3. Les activités à planifier**

- ✓ Lancement du concours
- ✓ Réception des candidatures
- ✓ Désignation des membres du jury pour la vérification et l'authentification des prototypes
- ✓ Etude des candidatures et présélection
- ✓ Mise à disposition de certains matériaux de récupération
- ✓ Sélection finale des lauréats
- ✓ Exposition des prototypes
- ✓ Remise des premiers prix dans chaque catégorie

## **IV. Règlement du concours**

Le concours Inov'Tech Africa est ouvert à tout jeune entrepreneur, innovateur, ou une association de jeunes, sans distinction de sexe, de religion, ni d'appartenance à un groupe ethnique, travaillant dans l'innovation technologique ou s'essayant à la chose.

### **a. Les prix des lauréats**

Le premier prix du concours recevra 500.000 milles francs CFA composée de :

- D'une enveloppe de 250.000 FCFA.
- Un accompagnement pour l'obtention d'un brevet
- Un appui technique dans la fourniture des matériaux
- Une assistance technique dans la recherche de financement
- Une couverture médiatique

**Le deuxième prix du concours recevra 250 000 francs CFA composé**

- D'une enveloppe de 150.000 FCFA
- Un accompagnement pour l'obtention d'un brevet
- Un appui technique dans la fourniture des matériaux
- Une assistance technique dans la recherche de financement
- Une couverture médiatique

### **Le troisième prix du concours recevra 200.000 francs CFA**

- D'une enveloppe de 100.000 FCFA
- Un accompagnement pour l'obtention d'un brevet
- Un appui technique dans la fourniture des matériaux
- Une assistance technique dans la recherche de financement
- Une couverture médiatique

Des prix de consolation des premiers prix par catégorie composé d'une enveloppe de cinquante mille francs CFA seront distribués.

Il est réservé des prix d'encouragements aux autres participants du concours et il pourra participer gratuitement et ce pendant une année, aux diverses formations qu'organise l'ONG

ASDI sur l'entrepreneuriat, le développement personnel, les techniques agropastorales, etc.

#### **b. La constitution du jury**

Le jury sera composé de personnes venant des institutions de l'Etat, des universités, des grandes entreprises et des partenaires financiers. Il s'agit des experts qui sont familiers à la technologie.

#### **c. Sélection des lauréats**

Le concours aura lieu en deux phases à savoir la présélection et la phase finale

##### **Présélection**

Une présélection est envisagée en fonction du nombre de dossiers reçus (au-delà de 10 candidatures). Les critères de cette présélection seront essentiellement techniques et seront basés sur : l'utilité de l'innovation, la présentation, le design et le degré d'innovation, la facilité de manipulation.

Toutefois, l'organisation met en garde tout candidat qui aurait menti sur l'origine de la l'innovation. Il sera automatiquement disqualifié et pourrait faire objet de poursuite judiciaire.

Les candidats dont les dossiers de candidature seront incomplets ou en retard seront aussi disqualifiés. Les organisateurs du concours se réservent le droit de ne donner aucune suite à ce concours si les conditions nécessaires à sa poursuite ne sont pas réunies. Ils se réservent également le droit de ne fournir aucune explication aux candidats dont les dossiers ne seront pas présélectionnés.

#### **d. Les phases du concours**

Le concours aura lieu en deux phases à savoir la présélection et la phase finale

##### **Présélection**

Elle est envisagée en fonction du nombre et de la qualité des dossiers reçus. Les critères de cette présélection seront essentiellement techniques et seront basés sur : l'utilité de l'innovation, la facilité de manipulation, la composition des dossiers et le respect des consignes.

Elle se déroulera du **29 mars** au **20 avril 2021**. Elle commence le 20 avril avec la date de clôture des dépôts de dossier et prend fin le **29 avril** avec la proclamation des résultats de présélection.

Les candidats dont les dossiers de candidature seront incomplets ou en retard seront disqualifiés.

### **Les dossiers de candidature**

- Les documents officiels du concurrent : Naissance, carte d'identité ou d'électeur
- Les documents attestant du niveau d'étude du candidat (facultatif) : Attestation, relevé de note
- Un dessin, une photo ou une petite vidéo du candidat présentant ou expliquant les propriétés, l'utilité et la nécessité de l'innovation (pas plus de 2 minutes et n'excédant pas 10 Mo de capacité).

### **La phase finale**

La phase finale est composée de deux parties à savoir : la phase de conception, le vote du public qui participera à 40% dans le choix final et les annotations du Jury qui contribueront à 60 %.

- La phase de conception et /ou de perfectionnement :

Elle couvre une période d'un mois et permettra aux concurrents de finaliser leurs prototypes ou de les peaufiner pour les tests finaux de sélection.

- Le Vote du Public

Les candidats présélectionnés seront invités à publier une vidéo ou un message sur la page facebook du concours et à solliciter les mentions j'aime de leurs amis. Les candidats ayant recueillis le plus de mention j'aime seront notés et la note comptera pour 40% dans le résultat final.

- Le test final

Le test final comptera pour 60% dans le résultat final. Il s'agira pour les concurrents de soumettre leurs inventions aux jugements des membres du jury. Pour ce faire, tous les concurrents seront invités à apporter la version finale devant le jury réuni à cet effet et de procéder aux différents essais et tests de performance.

### **Les critères sur lesquels les projets seront évalués sont les suivants :**

- L'utilité de l'innovation : Quelle est l'importance de cette innovation dans l'évolution du secteur choisi et à combien de personnes, l'innovation apporte une valeur ajoutée. Nombre de personnes directement ou indirectement concerné par l'innovation.
- La facilité de manipulation : L'innovation est-elle accessible et facile à utiliser par la population cible ?
- Le design ou la présentation : Il s'agira de noter l'aspect de l'innovation, sa présentation en d'autres termes, il sera question de la beauté et/ou de l'élégance de l'innovation, du choix des matériaux ayant servi à sa conception, de sa durabilité...

- Le degré d'innovation : Il s'agira de voir s'il s'agit réellement d'une innovation ou simplement d'un copier-coller.

Chaque membre du jury donnera une note aux différents finalistes. A chaque critère sera attribuée une note par chacun des membres du jury, chaque critère ayant une importance égale. La somme de ces notes constituera pour 60% auxquels viendront s'ajouter les 40% de la phase de vote.

#### **e. Engagement des lauréats**

Les frais de participation au concours s'élèvent à 10 milles francs CFA. Cette somme n'est pas remboursable.

Les candidats présélectionnés seront invités à une réunion de prise de contact où ils recevront les informations complémentaires sur le concours et seront invités pour ceux qui seront dans le besoin, à récupérer les équipements et composants dont ils auront besoin dans le magasin de l'ONG A SDI. L'ONG n'achètera aucun équipement à aucun candidat en dehors de ce que le candidat pourra trouver dans les magasins d'ASDI. Toutes les dépenses relatives au projet de conception en vue du concours sont à la charge du candidat.

Tout concurrent ayant reçu des équipements sera tenu de signer un engagement l'obligeant à poursuivre le processus jusqu'à la fin ou à restituer les équipements au cas où il venait à désister en cours de route.

D'un autre côté, tout candidat lauréat s'engage à :

- ✓ Utiliser le financement exclusivement pour la finalisation, multiplication et/ou promotion du prototype ;
- ✓ Travailler en collaboration et sous le contrôle des organisateurs à la finalisation du prototype et à sa multiplication.
- ✓ Mentionner dans tous les supports de communication qu'il est lauréat du concours
- ✓ Citer les sponsors dans leur support de communication pendant au moins un an

NB : Un lauréat du concours peut être disqualifié et son prix retiré s'il ne respecte pas les engagements sus mentionnés. Dans ce cas, le jury pourra se réunir à nouveau pour désigner un nouveau lauréat.

#### **f. Réception du prix**

La réception du prix se fera lors d'un événement organisé à cet effet et dénommé **la soirée des lauréats**. Un chèque équivalent au montant du prix sera remis à chaque lauréat et en présence des sponsors et médias invités. Les prototypes seront exposés et présentés aux médias.

#### **g. Confidentialité**

Les membres du comité de présélection et du jury ainsi que les personnes ayant accès aux dossiers dans le cadre du présent concours s'engagent, par écrit (via un accord de



confidentialité), à garder confidentielle toute information relative aux projets des concurrents et à ne les divulguer sous aucun prétexte à qui que ce soit.

#### **h. Propriété industrielle et intellectuelle**

Les candidats déclarent détenir les droits de propriété industrielle et intellectuelle du projet qu'ils présentent. Toutefois, un processus d'obtention de brevet sera enclenché afin de protéger les inventions contre vols.

#### **i. Litige**

Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

En cas de non respects des obligations de ce règlement, et en particulier les engagements pris par les lauréats, le candidat peut se voir demander le remboursement de tout ou partie du financement.

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par les organisateurs dont les décisions seront sans appel. Tout différend né à l'occasion de ce concours fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable.

#### **j. Limite responsabilité**

L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou en cas de nécessité justifiée, il était amené à annuler le présent concours, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Les organisateurs se réservent le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Il ne saurait encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des candidats du fait des fraudes éventuellement commises.

### **V. Chronogramme des activités**

Le concours aura lieu du 25 mars au 25 juin 2021.

Remise des prix le 12 septembre 2021

Le 25 mars 2021 : lancement du concours

Du 29 mars au 20 avril 2021 : Réception des candidatures

Du 21 avril au 25 avril 2021 : Phase de présélection

Le 29 avril : Résultat de présélection

Du 30 avril au 14 juin 2021 : La phase de conception et /ou de perfectionnement

Du 15 au 20 juin 2021: Vote du public

Du 21 au 25 juin 2021: Phase finale et résultat définitif

Le 12 septembre 2021 : Remise de prix aux lauréats

### **Conclusion**

Ce concours s'offre comme une aubaine à tous les jeunes pour mettre en œuvre leur talent. Il vient également répondre à une demande qui s'est fait sentir pendant trop longtemps.

L'Afrique regorge de plusieurs potentialités et cette occasion sera le lieu de le démontrer.